



BREVES CFDT

Comité d'Etablissement MGEN Union du 19 septembre 2018

Les points d'info prennent le pas sur les consultations ...

Le CE a démarré, avant toute autre communication, sur le **point d'info relatif au rattachement de la DISS à la Direction du développement et du marketing**, dans la mesure où les Directrices des deux secteurs concernés se sont présentées en entrée de séance. Ce sujet a été inscrit comme information, car, selon l'employeur, il s'agit d'un « simple » changement de rattachement hiérarchique. De facto, les instances représentatives pouvaient questionner, mais n'étaient pas appelées à se prononcer.

Cette information en Comité d'Etablissement est intervenue au lendemain de son inscription en CHSCT, et dans la même forme. Le support de présentation a également été adressé a posteriori aux membres du CHSCT et du CE (après sa diffusion aux salariés directement concernés). Les élus CFDT le tient à disposition des « autres » personnes qui seraient intéressées pour en prendre connaissance (en faire la demande auprès d'un militant CFDT).

Le « projet » ayant été abordé la veille en CHSCT, les directrices l'ont développé comme s'inscrivant dans une continuité d'information, ce qui peut surprendre, les acteurs n'étant pas nécessairement les mêmes dans les instances CHSCT et CE. L'employeur met-il déjà en œuvre les dispositions issues des ordonnances Macron conduisant à regrouper « tout sous un même toit » (CSE) les prérogatives et missions distinctes des DP, CHSCT et CE ?

Quoi qu'il en soit, certaines questions posées en CHSCT (le 18/9) ont trouvé leur réponse en CE (le 19/9), comme par exemple la programmation d'une information auprès des collègues de la Direction du Développement et du Marketing. Les instances représentatives informées, tout devait aller très vite puisque ce changement de rattachement est prévu au 1^{er} octobre ...

La DISS – Direction de l'innovation sociale et de la santé – devient donc, à partir du 1^{er} octobre, la Direction Prévention, au sein de la Direction Développement – Prévention – Marketing. Il nous est précisé qu'en dehors de cela, « *il n'y a pas de réels changements d'organisation* ».

La question formulée par la CFDT quant au rattachement de la Fondation d'entreprise en Santé publique – FESP – a reçu une réponse évasive. Il semblerait que l'employeur estime que nous n'ayons pas la légitimité pour questionner sur ce point. Il nous est précisé que la Fondation « *était officiellement rattachée à la DISS, mais vivait sa vie propre avec un Conseil d'administration, et un rattachement en dehors de la Mgen. Elle passerait plutôt en rattachement fonctionnel, pas seulement à la Direction Marketing mais aussi à la DGA Santé* » (enjeux de transversalité L2 / L3). Nous retenons que Karim OULD KACI, salarié VYV, est Directeur général de la Fondation d'entreprise en Santé publique. Il nous est indiqué qu'il y a des conventions de détachement pour certains salariés des fondations (?) A toutes fins utiles, nous rappelons que deux représentants issus du CE MGEN Union sont membres – représentants du personnel - du Conseil d'Administration de la Fondation. L'un d'eux ayant fait valoir ses droits à retraite en juin, il conviendra d'examiner les modalités de renouvellement. Sur la FESP, nous serions demandeurs de clarification lors d'un prochain CE.

Communications Président

- Transfert d'Egamo à VYV invest « *d'un certain nombre d'objets financiers* » (?)

- Prélèvement à la source : L'employeur va communiquer largement. Au 1^{er} janvier, c'est la mise en œuvre du prélèvement à la source. « *S'il advenait un problème quant au taux, c'est le centre des impôts qu'il faudra voir, pas l'employeur.* » Nous aurons une paye en novembre et décembre qui affichera deux montants : le montant effectivement perçu par le salarié et l'info du net après impôts, comme il aurait été fait si le prélèvement à la source avait été réalisé. Pour accompagner les collaborateurs, la MGEN a décidé d'investir dans un chatbot (agent conversationnel – robot - ou assistant virtuel).
- En matière de dialogue social, le Président fait état du timing des négociations (ce n'est pas d'usage)
- Démarrage du plan stratégique : le travail d'organisation des propositions qui sont remontées a démarré. Les budgets se font en même temps que les feuilles de route par Direction. Quand ce travail sera achevé le plan de travail sera finalisé.
- Pass digital : il démarre la semaine qui suit ce CE (*c'est ce qui nous est dit, mais comme vous l'aurez constaté cela n'a attendu : voir communication interne du 21 septembre*). « Embarquement immédiat ! »
- Journée du 5 octobre (en fait matinée) suite au rapprochement de la Mutuelle des sportifs qui consiste à organiser un événement pour présenter cette Mutuelle aux collaborateurs du siège, avec l'aide de fédérations sportives (quelques animations). La communication est en cours...

Présentation du dispositif de mobilités groupe VYV

Ce dispositif a déjà été présenté en CCE. Les élus CE CFDT tiennent cette présentation à disposition sur simple demande. Le déploiement de ce dispositif donnera lieu fin septembre à une information générale auprès de l'ensemble des collaborateurs (présentation de l'outil et d'une « charte »). On nous précise qu'une négociation en vue d'un accord Mobilité groupe VYV sera ensuite ouverte entre octobre 2018 et janvier 2019 (*avec qui ?*). Les entités qui publieront leurs annonces dans l'espace Mobilités groupe VYV seront les suivantes : Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN groupe, MNT, Mutex, VYV Care, VYV, RMA, Mes docteurs.

La RH affirme sa volonté d'une visibilité et d'une précision pour toutes les annonces publiées. Cet outil à vocation à se substituer à tous ceux qui existent pour le même objet.

A suivre

Prochain Comité d'Etablissement le 26 octobre 2018

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Attention : les circulaires CCE, chèques vacances, chèques culture adulte et enfant, sont parues. Le catalogue Hiver est également disponible sur le site du CCE

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>